



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires  
Service Aménagement Biodiversité Eau  
Nature et Prévention des Nuisances  
Secrétariat de la Commission Départementale pour la  
Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et  
Forestiers

Metz, le 12/02/2019

Affaire suivie par :  
Émilie SIMON - Tél : 03 87 34 33 94  
Jeanne CAMPADIEU - Tél : 03 87 34 33 95  
Courriel : [ddt-cdpenaf@moselle.gouv.fr](mailto:ddt-cdpenaf@moselle.gouv.fr)

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'élaboration de la carte communale de MONCHEUX, vous avez saisi pour avis la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), par courrier reçu le 17/12/2018.

Lors de sa réunion du 12/02/2019, cette Commission a examiné votre projet et a émis un avis **FAVORABLE**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

L'adjoint au chef du Service  
Aménagement Biodiversité Eau,

Pierre SIBI

Copie à : DDT de Moselle, unité PAU (M. KAUFFER)  
Sous-préfecture de METZ

Monsieur le Maire  
de MONCHEUX  
Mairie

57420 MONCHEUX